



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 07/2024

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPPNP.

Situation	Parcelle N° RF 11101 à Neyruz-sur-Moudon
Propriétaire	Périat Magali Ch. du Stand 19b 1024 Ecublens
Requérant	Monsieur Matthieu Gohl Paysagiste Place du Collège 4 1410 Saint-Cierges
Objets concernés	12 arbres fruitiers basse-tige
Motif	éclaircie du verger
Plantation compensatoire	3 arbres fruitiers demi-tige
Date requête	2 février 2024

Affichage au pilier public du 23 février 2024 au 23 mars 2024

Thierrens, le 22 février 2024

